

La Formule Bleue:

Démasquer les dynamiques politiques derrière la promesse de la Croissance Bleue

Zoe W. Brent, Mads Barbesgaard et Carsten Pedersen



AUTEURS: Zoe W. Brent, Mads Barbesgaard et Carsten Pedersen

RÉVISIONS: Ann Doherty

DESIGN: Bas Coenegracht

TRADUCTION FRANCAISE : Thibault Josse

CRÉDITS PHOTO: NOAA National Ocean Service; Ben Turner; Carsten ten Brink; et Askjell Raudøy

Publié par le Transnational Institute - [www.TNI.org](http://www.tni.org)

Amsterdam, octobre 2018

Le contenu du rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information soit correctement citée. TNI apprécierait de recevoir une copie ou un lien du texte dans lequel ce document est utilisé ou cité. Veuillez noter que pour certaines images, le droit d'auteur peut être ailleurs et que les conditions de droit d'auteur de ces images doivent s'en tenir aux conditions de droit d'auteur de la source d'origine.

<http://www.tni.org/copyright>

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient vivement Jennifer Silver et Irmak Ertör pour leurs commentaires constructifs sur les précédentes versions, ainsi que nos collègues de l'équipe justice agraire et environnementale du TNI pour leurs précieux commentaires tout au long de la recherche et de la rédaction. Toutes les erreurs qui restent sont les nôtres.

Introduction

Toutes les manières dont les gens utilisent, exploitent, prennent en considération et investissent l'espace océanique ont changé significativement au cours du siècle dernier. L'océan était tout d'abord considéré – et gouverné – comme une surface sur laquelle les marchandises pouvaient être transportées. Aujourd'hui, en partie du fait des avancées technologiques et des nouvelles méthodes disponibles pour extraire la richesse des mers, l'océan est de plus en plus reconsidéré – et re-régulé – comme un espace pour l'« économie bleue ». Et surtout, les partisans de cette croissance teintée de bleue promettent une triple victoire, à la fois écologique, sociale et économique.

Dans ce texte, nous allons explorer les politiques qui se cachent derrière la promesse d'une « croissance bleue ». Nous avons découvert que le discours sur la croissance bleue, l'économie bleue, la révolution bleue entre autres, est un cocktail bien mixé et magistralement puissant. Premièrement, ce discours abreuve la soif sociale d'action par rapport au changement climatique, en attirant des investissements privés dans les aires marines protégées et le tourisme durable. Deuxièmement, il satisfait la demande globale croissante pour une alimentation saine et équilibrée, via l'expansion d'une aquaculture à grande échelle, intensive en capital, tout en balayant les effets socio-écologiques négatifs de cette technologie. Et finalement, il rafraîchit le palais avec un éclat d'énergies éoliennes et une goutte de minéraux des grands fonds, sans changer le goût familier et persistant des hydrocarbures.

Les ingrédients de ce mix sont le sujet de cette publication, et notre intention est d'explorer la fonction de chaque ingrédient de ce cocktail. Ce faisant, nous espérons fournir une analyse critique des intérêts et des programmes qui se cachent derrière la croissance bleue, ainsi que des implications de cette tendance. Nous ne sommes pas à même d'explorer pleinement les dimensions et les secteurs divers de l'environnement marin dans ce court texte.¹ Au lieu de cela, nous nous concentrons sur ce que nous considérons comme les composantes centrales, qui avaient chacune leur propre histoire et trajectoire, bien avant que la croissance bleue ne devienne un concept à la mode. Cependant, c'est la synergie de ces trois éléments qui en fait un cocktail aussi puissant, mis tous ensemble dans un cadre élégant pour remodeler les politiques maritimes qui puissent être soutenues par de nombreuses parties prenantes. Cette « formule bleue » est composée de trois ingrédients principaux² :

- Une formule de conservation
- Une formule protéique
- Une formule énergétique/extractive

Lors de la traduction de l'anglais vers le français, il a été choisi de traduire le terme de « fix » par « formule », ce qui ne permet malheureusement pas de conserver la métaphore du texte initial. En effet, en anglais, le terme de « fix » est utile du fait de ses multiples significations qui conviennent à une addiction et à un mode d'extraction et de production particulier. Ce terme décrit aussi comment la formation de capital fixe, sous la forme de nouvelles infrastructures et d'investissements dans des lieux spécifiques (par exemple des ports, des hôtels luxueux, des plateformes pétrolières et des cargos), « fixe » ou introduit du capital monétaire sur-accumulé qui est alors immobilisé dans des objets physiques (Immobilisations du capital). Le capital immobilisé crée aussi de nouvelles opportunités pour la circulation d'autres formes de capital (argent, marchandises) dans de nouveaux endroits et via de nouveaux procédés (par exemple, investissement dans de nouvelles régions ou pays, et dans de nouveaux secteurs comme l'extraction minière dans les grands fonds). En temps de crise, cela crée une « fixation » temporaire, ou une solution, à tout ce qui pourrait empêcher l'accumulation du capital (la création d'un excédent issu des investissements). En anglais, le terme de « fix » est aussi utilisé pour montrer comment la croissance bleue est à la fois un moyen de mettre en jeu de nouvelles opportunités pour l'accumulation du capital, tout en accommodant (en fixant) les formations existantes de capital fixe (nouveaux investissements dans les ports par exemple). Ainsi l'utilisation du terme « formule » ne permet de conserver complètement la métaphore et l'analyse développée par Harvey (2001) et Ekher et Prudham (2017), mais rend le texte plus intelligible en français.

Alors qu'il est important d'étudier le discours de la croissance bleue, comme certains commencent à le faire³, l'énergie requise pour garder son calme face au prochain jeu de mot 'bleu' permet aussi d'obscurcir le fait que si elle est prise au sérieux, l'économie bleue a des implications réelles sur la façon donc l'accès et le contrôle de l'espace océanique sont distribués, et sur ce qui est inclus ou exclus de ces processus et politiques. Dans l'euphorie des auto-félicitations qui suivent les forums bleus – où les décideurs trinquent avec les investisseurs, les ONGs de

la conservation et les titans de l'énergie éolienne avant d'avalier cul sec des cocktails de cette « formule bleue » – il y a une tendance à ignorer la gueule de bois sociale et écologique que ce cocktail occasionnera certainement.

En théorie, protéger des zones marines est un élément important pour atténuer le changement climatique. En pratique, ce que la conservation permet au niveau national est englouti par l'expansion croissante des forages pétroliers offshore. Bien que la transition vers les énergies éoliennes et solaires soit mise en exergue, l'extraction minière en

eau profonde des minéraux requis pour ces technologies nous amène vers des territoires écologiques inconnus avec une faible connaissance des conséquences potentielles. Enfin, la petite pêche artisanale est évincée, alors que la pêche industrielle reste bien positionnée pour s'étendre et pour fournir à l'aquaculture industrielle de l'alimentation animale issue de petits poissons pélagiques. Les conséquences sociales et écologiques de ces changements sont rarement prises en compte dans les politiques de la croissance bleue.

Enclosure de l'espace maritime

Pendant des milliers d'années, les pêcheurs artisans du monde entier ont joui d'un accès privilégié aux ressources halieutiques, et des règles traditionnelles et coutumières ont été formées et établies dans les communautés de pêche. A Oceania, par exemple, la mer était gouvernée comme partie intégrante de l'espace sociétal, exactement comme la terre⁴. Cependant, avec le temps, l'évolution des utilisations de l'océan comme source de profit devint un moteur clé des changements dans les régimes de régulation de l'espace maritime. En conséquence, les pêcheurs artisans sont de plus en plus exclus des espaces qui les avaient historiquement fait vivre, et dans lesquels ils avaient vécu. Cette tendance a récemment amené les mouvements mondiaux de pêcheurs à rassembler leurs luttes autour du concept d'« accaparement des océans »⁵. L'importance du terme d'« accaparement » est récente ; elle est spécifiquement issue de ladite « convergence des crises » (climat, environnement, énergie et finance). Cependant, l'enclosure de l'espace maritime et l'institutionnalisation des régimes de propriété permettant l'appropriation des ressources marines par de nouveaux utilisateurs a une longue histoire.

Un changement majeur dans la gouvernance des océans intervint au XVIIIe siècle, alors que le transport de marchandises par la voie océanique devenait de plus en plus important pour le capitalisme commercial⁶. Le transport devint l'usage dominant de la mer, et fut à cette époque le fondement du développement économique des puissances économiques européennes. Le principal intérêt politique et économique des océans était de contrôler et d'assurer la libre circulation des marchandises le long des routes commerciales. Cet impératif politico-économique façonna la gouvernance des mers durant cette période.⁷

Dans les années 1900, le régime d'utilisation des océans qui était principalement orienté vers le transport de mar-

chandises ouvrit la voie à un régime qui facilitait l'extraction des ressources océaniques. La régulation de l'espace maritime se transforma en modèle territorial, par lequel les gouvernements essayèrent activement d'incorporer les zones côtières dans un territoire souverain reconnu afin de sécuriser les investissements dans la pêche côtière et l'extraction minière. Dans les années 1930, les forages pétroliers offshore, initiés dans le Golfe du Mexique en 1937, devinrent possible au-delà de la zone des trois miles (1 mile = 1.6km), qui était alors définie par la plupart des pays comme la zone territoriale.⁸

De cette façon, le développement des possibilités de forage offshore marqua le début d'un modèle de régulation basé sur l'enclosure et le contrôle de l'espace maritime par les Etats, afin d'autoriser l'allocation de concessions aux industries extractives. Du fait de l'intérêt croissant pour les hydrocarbures au sortir de la guerre, les Etats commencèrent à réclamer des droits nationaux sur des espaces de plus en plus éloignés de la côte. En 1945, les Etats-Unis revendiquèrent des droits nationaux limités sur les ressources de l'intégralité du plateau continental adjacent à leur trait de côte⁹, et en 1950 le Salvador devient la première nation à revendiquer sa souveraineté sur la zone allant de son trait de côte à la limite des 200 miles.

Pour tenter de mieux coordonner cette course au contrôle territorial de la mer, les Nations Unies organisèrent les deux premières conférences sur le Droit de la Mer en 1958 et 1960. Cependant, ce fut lors de la troisième conférence de l'ONU sur le Droit de la Mer en 1973 que fut mis en place le développement de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (UNCLOS). Cette convention, ratifiée par 167 pays et l'Union Européenne¹⁰, reconnaît le droit pour chaque Etat côtier « d'exploiter, de développer, de gérer et de conserver toutes les ressources –poisson ou pétrole, gaz ou granulats, nodules ou souffre- qui se

trouvent dans les eaux, sur le fond de l'océan et dans le sous-sol, sur une zone allant jusqu'à 200 miles de son trait de côte ».¹¹

La ratification d'UNCLOS reste la plus grande enclosure de l'histoire.¹² Au moment de la troisième conférence en 1973, 25 Etats maintinrent leurs revendications sur la zone des 3 miles, 15 Etats sur des zones allant de 4 à 10 miles, 66 Etats sur la zone des 12 miles et un Etat sur la zone des 200 miles.¹³ Alors que ces enclosures de l'espace territorial étaient significatives, elles n'étaient rien comparées aux 659 662 kilomètres carrés (équivalents à 66% du territoire terrestre total) des Zones Economiques Exclusives (ZEEs) qui furent clôturées par UNCLOS¹⁴. Ainsi UNCLOS a institué une « formule spatiale » pour réconcilier les

intérêts contrastés entre les différents usages de l'espace océanique : d'une part faciliter la libre circulation des marchandises et fournir un accès aux marchés éloignés, et d'autre part définir des zones gérées par des droits de propriété, pour permettre des investissements fixes (infrastructures).¹⁵ UNCLOS a instauré « une zone côtière gouvernée territorialement, pour des investissements fixés [développement d'infrastructures] et l'extraction des ressources, et une haute mer non gérée territorialement, permettant de faciliter la circulation du capital. »¹⁶ Cependant, les nouvelles technologies et la quête perpétuelle de ressources sous le capitalisme signifiaient que la « fixation » (solution) permise par le régime d'UNCLOS était seulement provisoire.¹⁷

La promesse de la croissance bleue

Alors que l'intérêt pour les ressources océaniques se développe, il en est de même pour les questions autour de l'organisation d'un espace océanique toujours plus saturé, et de l'impact du changement climatique sur des stocks de pêche en déclin et sur l'environnement marin. Dans le contexte des démarches pour faire avancer un agenda du développement durable construit sur les idées de la « croissance verte », la conférence de Rio+20 en 2012 (la suite du Sommet pour la terre de Rio de Janeiro de 1992), a réussi à placer fermement les océans sur l'agenda international. La Déclaration des Océans de Rio, publiée pour la journée mondiale des océans par les co-présidents de la conférence de Rio+20, note « avec beaucoup d'inquiétude les nombreuses menaces et les facteurs négatifs qui compromettent la capacité des océans à continuer de fournir des ressources essentielles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des services très importants pour la population mondiale ». La déclaration continue par une liste de menaces bien connues, incluant le changement climatique, l'acidification de l'océan, la pollution, la surpêche, la pêche INN (Illicite Non déclarée et Non réglementée), les pratiques de pêche destructrices, la dégradation et la destruction de l'habitat.¹⁸

Une analyse des sessions officielles et des événements parallèles lors de Rio+20 montre que le terme d'« économie bleue » était constamment utilisé pour attirer l'attention sur les océans¹⁹, par une variété d'acteurs, incluant les représentants des organisations intergouvernementales comme la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et l'UNDP (Programme des Nations Unies

pour le Développement), des représentants des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), et les organisations du secteur de la conservation. Silver et ses collègues notent que « lorsqu'ils débattaient à propos de problèmes particuliers de l'océan, de solutions ou de participants, de nombreux intervenants [lors des sessions officielles et des événements parallèles] cherchaient à amener une signification plus spécifique au terme [économie bleue], souvent de manières inconsistantes ou incompatibles ».²⁰ Certains participants utilisaient ce terme pour décrire le capital naturel ou la valeur économique des ressources naturelles ; d'autres allaient plus loin et l'utilisaient pour 'vendre' la notion d'« océans comme source de profit » ; et certains PEID l'utilisaient stratégiquement pour attirer l'attention et les bailleurs de fond, et pour identifier de nouveaux partenaires.

Des tentatives plus récentes pour décrire ou définir la croissance bleue montrent que le consensus sur sa signification est encore flou, et qu'il y a « des conflits dans l'interprétation qui risquent d'être inconciliables. Ainsi, toute tentative de définir l'Economie Bleue pourrait avoir pour conséquence de privilégier un objectif plutôt qu'un autre. »²¹ Cependant pour Jacqueline Alder, qui mène l'initiative Croissance Bleue de la FAO, ce flou artistique a une valeur stratégique. Elle explique : « nous avons déterminé notre programme de la croissance bleue pour qu'il soit relativement large, afin que les pays puissent décider dans quelle direction ils veulent aller ».²²

Initiée lors de Rio+20 en 2012, la croissance bleue s'est répandue ultérieurement sur la scène internationale. Les

institutions gouvernementales et intergouvernementales, de concert avec les organisations environnementales, la sphère académique, les entreprises et les institutions financières, ont conduit depuis lors une série de conférences internationales, en produisant d'innombrables articles et rapports, des cadres politiques intergouvernementaux et des stratégies pour la croissance bleue à l'échelle nationale. En effet, cette marge d'interprétation a alimenté une prolifération de programmes et de politiques à l'échelle nationale et régionale, qui sont issus du langage de l'économie bleue et de la croissance bleue (en Norvège, dans l'Union Européenne, en Inde, en Afrique du Sud ou en Indonésie par exemple). Quelques gouvernements sont allés jusqu'à établir des départements ou des ministères de la croissance bleue ou de l'économie bleue.²³

En 2013, la FAO lança son Initiative Croissance Bleue (ICB). Elle fut suivie par le Sommet Mondial d'Action sur les Océans en 2014, co-organisé par la FAO et la Banque mondiale, qui rassembla 600 représentants de gouvernements, d'institutions intergouvernementales, d'ONGs environnementales, d'organisations philanthropiques et du secteur privé, pour discuter de la croissance bleue.²⁴ Les autres événements qui participent à la diffusion du discours sur la croissance bleue incluent la conférence annuelle *Nos Océans (Our Oceans)*, initiée à l'origine par le département d'Etat des Etats Unis), laquelle s'est tenue à Bali en Octobre 2018 ; les conférences de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (UNFCCC) ; et le Sommet Mondial des Océans du journal *The Economist*. Ce dernier rassemble des décideurs et responsables politiques, des directeurs de multinationales, des scientifiques, des ONGs et des organisations multilatérales, et se focalise spécifiquement sur les investissements et les opportunités commerciales dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la conservation et du tourisme.²⁵

La formule de conservation

Résultant du sommet de la terre de 1992, l'Agenda 21 avait pour objectif global de réaliser un « développement durable ». ²⁶ La composante océanique de cet agenda comprend la gestion de la protection marine, l'utilisation et la gestion durable des ressources vivantes dans les ZEEs et la haute mer, et le changement climatique. ²⁷ Ces objectifs louables mis à part, les émissions constantes de gaz à effet de serre continuent d'augmenter l'acidification des océans, ce qui cause le blanchissement des coraux et le déclin des populations de coquillages. La surpêche et la pollution ont mené à l'effondrement des stocks de poisson. Des îles de plastique se sont formées dans la mer, mixées aux rejets

En bref, le discours de l'économie bleue a ouvert la voie à une coalition large et apparemment précaire d'acteurs et de programmes divers. Tout le buzz médiatique autour de la croissance bleue, l'économie bleue, la révolution bleue, les forums d'investisseurs bleus, le carbone bleu, l'exploitation minière bleue, et même la mode bleue peut donner le tournis. Une grande partie de tout cela ne restera que pub et matraquage médiatique, mais dans quelle mesure ce flot de nouveaux mots fournit-il un écran de fumée utile pour distraire des véritables implications territoriales, écologiques et sociales de cet arrangement entre des industries de l'océan plus ou moins récentes et en compétition, et des acteurs voulant développer la conservation à grande échelle ?

Afin d'explorer les conséquences matérielles de l'implémentation du programme de la croissance bleue, et afin d'analyser pourquoi des intérêts aussi divers pourraient être réunis dans un arrangement commun, les parties suivantes offrent une première analyse des trois ingrédients clés qui composent le cocktail de la formule bleue : (i) la formule de conservation ; (ii) la formule protéique ; (iii) la formule énergétique/extractive. Bien que nous ayons séparé ces trois éléments pour des raisons d'analyse, en pratique les saveurs et les processus se mélangent et se recouvrent selon le contexte. Nous avons inclus des encadrés à propos de différents cas afin de surligner certaines de ces spécificités. Tous les secteurs de l'Océan ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent. Le transport de marchandises et les activités portuaires associées, par exemple, mériteraient certainement une attention plus grande. Non seulement ils représentent une proportion significative de l'économie de l'océan, mais il est aussi prévu qu'ils soient parmi les secteurs de l'océan à la plus forte croissance, et sont ainsi l'épine dorsale du commerce mondial.

agro-chimiques issus de l'agriculture conventionnelle. Et même quand les forages offshore n'occasionnent pas de marées noires, des co-produits toxiques sont diffusés dans l'eau environnante. ²⁸ En dépit de la gravité de la situation et de la gamme d'initiatives globales mises en place pour la résoudre, l'agenda du développement durable a largement échoué d'un point de vue environnemental.

Bien que l'Agenda du développement durable ait aussi échoué à mobiliser des fonds, les engagements internationaux pour la conservation et le développement durable continuent de proliférer : par exemple les objectifs d'Aichi



de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) et les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies. Le changement climatique est un problème grandissant dans les sociétés du monde entier, mais en pratique les engagements budgétaires actuels des gouvernements nationaux et des donateurs sont bien inférieurs aux estimations de financements nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux. Afin de combler ce fossé financier, des ONGs comme WWF affirment que le capital privé est essentiel : « Les secteur privé construira ou détruira les ODDs (Objectifs du Développement Durable) »²⁹

Problème : il semble qu'il y ait une contradiction entre les objectifs des investisseurs cherchant des opportunités de profit et la protection environnementale demandée par le public. La formule de conservation : changer la conservation de l'océan en une opportunité d'investissement attractive en stimulant les relations publiques.

Le cadre des efforts relatifs à la conservation de l'océan dans l'agenda de la croissance bleue correspond au format général de conservation de l'environnement lors des deux dernières décennies. Ce que certains ont appelé 'conservation pour le profit' repose sur l'idée de « moyens efficaces pour réduire l'impact du changement climatique et conserver la biodiversité sans impacter la croissance économique. »³⁰ Cette affirmation contient en son sein l'idée d'un environnementalisme basé sur le marché : la dégradation environnementale et le changement climatique sont considérés comme des défaillances de marché,

puisque la nature n'est pas suffisamment intégrée dans le système de marché.³¹ Dans cette perspective, la solution est de rendre la nature visible et lisible au capital.³² Selon cette présomption, une fois que la valeur économique de la 'nature' et de ses 'services écosystémiques' est documentée, les dirigeants, les PDGs des sociétés multinationales, les investisseurs et tous les autres acteurs prendront en compte les coûts dans leurs décisions et arrêteront de détruire la nature.

D'ailleurs, « vendre la nature pour la sauver »³³ permet à la conservation de s'autofinancer.³⁴ Cette approche repose sur l'identification au sein des projets de conservation, d'opportunités lucratives qui puissent être transformées en actifs. Cette tactique est utilisée dans l'espoir de fournir des retours sur investissement attractifs. Cette méthode de protection environnementale est une manière efficace de ne pas prioriser la résolution des crises écologiques les plus urgentes, qui serait contraire aux intérêts des industries dominantes. Au lieu de cela, la conservation est décrite comme quelques chose de complémentaire, à développer en étroite partenariat avec le secteur commercial. Comme le dit WWF : « Réaliser les ODDs représente une opportunité commerciale. La pauvreté, l'inégalité, la rareté de l'eau, le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles et des services sont finalement mauvais pour les affaires. Au contraire, investir dans la réalisation des ODDs peut débloquent de nouvelles opportunités de marché et sécuriser la prospérité d'une entreprise sur le long terme. »³⁵

L'agenda de la croissance bleue a été imbriqué sans difficulté dans les ODDs, avec une attention particulière sur l'ODD 14 : « Conserver et utiliser durablement l'océan, les mers et les ressources naturelles pour le développement durable. » Cet objectif, ajouté à l'objectif d'Aichi de protéger plus de 10% des eaux territoriales d'ici 2020, a encouragé les gouvernements à approfondir cette vision : coupler les opportunités d'investissements pour les entreprises et les investisseurs avec la conservation de l'océan. Les Aires Marines Protégées (AMP), et particulièrement les plus grandes qui excèdent 100 000 km², ont émergé comme une solution clé pour résoudre ce challenge et ont gagné du terrain depuis 2006.³⁶ La Commission européenne (CE) a aussi mis les projecteurs sur le changement climatique via les AMPs dans son travail sur la croissance bleue. Selon un article récapitulatif dans une publication de la CE de la conférence Nos Océans organisée en 2017 à Malte : « [Le Climat] est un domaine d'action que l'UE prend très au

sérieux, ainsi la conférence Nos Océans était un endroit de choix pour annoncer un nouveau fond de 20 millions d'euros pour soutenir les AMPs dans les pays africains, caribéens et pacifiques via le programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées. En collaboration avec l'Allemagne, il y aura plus de soutien pour la mise en place d'une plateforme multipartite, intersectorielle et transfrontalière. »³⁷

Les grandes ONG environnementales et les organisations philanthropiques sont aussi montées à bord : le Projet du National Geographic sur les Mers Vierges, le Pew Charitable Trust, le projet Pew Bertarelli sur le patrimoine de l'océan, et le programme de Conservation International sur les paysages marins ont été centraux pour l'établissement de 22 grandes AMPs au niveau international, en collaboration avec les Etats nations.³⁸ De plus, les banques privées comme le Crédit Suisse ont fait front commun avec le WWF pour soutenir la conservation comme une

ENCADRE 1

L'opération Phakisa en Afrique du Sud : des AMPs, du pétrole, du gaz ... mais pas de pêcheurs artisans

L'opération Phakisa signifie « on se dépêche » en Sesotho. Elle fut lancée par le président sud africain Jacob Zuma en Juillet 2014, pour, selon ses dires, « nous aider à implémenter le Plan National de Développement, avec l'objectif ultime de booster la croissance économique et de créer des emplois. »⁴⁹ Dans une déclaration à propos du nouveau Forum Africain sur l'Economie Bleue, l'ancien Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a aussi mis en exergue l'Opération Phakisa, en faisant écho aux attentes qu'avaient suscitées le gouvernement Sud Africain, se référant à la création d' « un million de nouveaux emplois d'ici à 2030 et à l'augmentation du PNB du pays de 177 milliards de Rands [10,2 milliards de livres sterling] ». ⁵⁰ Cependant, Thean Potgieter, professeur à l'école de gouvernance de Wits, semble moins optimiste, affirmant qu' « atteindre la moitié de ces objectifs serait déjà génial. »⁵¹

Exagérés ou non, ces grands chiffres découlent des perspectives de développement dans les quatre principaux secteurs de l'Opération Phakisa : hydrocarbures offshore ; transport maritime (incluant le développement de ports) ; aquaculture industrielle (principalement les espèces à haute valeur ajoutée destinées à l'exportation) ; les services de protection marine (sécurisés via les AMPs) et le tourisme. Quand la portée et les plans de développement de l'opération devinrent plus clairs pour le public et les communautés de pêche, les acteurs qui n'étaient jusqu'alors pas inclus dans le dialogue politique commencèrent à réagir. En 2017, le mouvement de pêcheurs Coastal Links co-organisa un meeting avec les organisations de la société civile lors duquel deux problèmes furent évoqués : premièrement, le plan de développement des municipalités côtières n'avait pas pris en compte les droits et les besoins des communautés de pêche en lien avec l'Opération Phakisa, et deuxièmement, le projet de loi sur la Planification de l'Espace Maritime présenté au parlement échouait à fournir un mécanisme qui permettrait à la société civile de participer de manière complète et effective au processus de prise de décision de l'implémentation du plan. En outre, le projet de loi établit les règles de 22 nouvelles AMPs annoncées par le gouvernement en 2016, parallèlement à son objectif de développement de 30 nouveaux forages offshore dans les 10 prochaines années⁵² au sein de l'Opération Phakisa.

opportunité juteuse d'investissements. Ces acteurs y voient des opportunités lucratives comme « des investissements dans les infrastructures et la gestion durable des services écosystémiques, par exemple investir dans des hôtels et des routes pour encourager l'éco-tourisme, ou dans des panneaux solaires pour produire de l'énergie, ou encore dans la monétisation des services écosystémiques (exemple : la protection des bassins versants) et les marchandises dérivées de l'exploitation forestière durable, de l'agriculture ou de l'aquaculture. »³⁹

Selon l'OCDE, le tourisme représentait 26% de la valeur ajoutée de l'économie océanique en 2010, ce qui en faisait le deuxième secteur après le pétrole et le gaz. Bien qu'une revue détaillée des nombreuses incidences du tourisme dans le cadre de l'économie bleue aille au-delà des objectifs de ce rapport, nous soulignons ici la façon dont ce secteur a servi de levier pour justifier les investissements privés dans le secteur de la conservation. Les blogueurs de la Banque Mondiale donnent le ton de cette manière :

Il est clair que la nature est le fondement d'une grosse partie du tourisme mondial - les voyageurs sont prêts à payer plus cher pour une chambre avec vue sur la mer, et des mots comme « vierge », « isolé » et « préservé » sont souvent associés aux zones d'agrément telles que les plages, les récifs coralliens et les panoramas littoraux. Cependant la dépendance de l'industrie du tourisme et du voyage à un environnement en bonne santé va bien plus loin que cela. Un récif ne fournit pas seulement une valeur de divertissement pour un visiteur du bord de mer, mais il permet aussi de dévier les vagues ce qui réduit l'érosion et le risque de déferlement lors des tempêtes, qui pourraient impacter les résultats de l'industrie.⁴⁰

Afin de défendre ces arguments, The Nature Conservancy a développé un partenariat avec la Banque Mondiale au sein d'une initiative nommée Cartographier la Richesse de l'Océan. Ces acteurs prétendent que « cette connaissance peut permettre des investissements plus intelligents dans des actions de gestion et de conservation, qui soutiennent à la fois la nature et l'industrie du tourisme qui elle-même soutient les économies locales. »⁴¹ Quantifier les retours possibles est vu comme essentiel pour recruter des investisseurs. Dans l'excitation de définir la richesse naturelle des océans, des questions cruciales sont oubliées, comme de savoir si la conservation basée sur le profit résoudra les problèmes écologiques et sociaux des zones côtières et océaniques.

Une fois que les investisseurs sont convaincus des retours potentiels, les mécanismes mis en place pour répartir les fonds sont divers et requièrent un examen plus détaillé. On peut citer à titre d'exemple les obligations bleues⁴², les Instruments Financiers du WWF pour le Rétablissement des Ecosystèmes Marins (IFREM)⁴³ et la gestion institutionnelle des grandes AMPs.⁴⁴

Et surtout, ces mécanismes complexes qui évoluent rapidement pour répartir les investissements privés dans la conservation de l'océan ne font rien pour limiter les activités impactant l'environnement dans ces pays. Des banques comme JP Morgan ou le Crédit Suisse semblent être plus motivées par les grands retours sur investissement qu'elles voient dans les obligations vertes et la finance de la conservation que par des investissements dans une bonne cause. « En général, elles investissent plus dans des industries polluantes, comme les forages et l'extraction des sables bitumineux. »⁴⁵ Dans le même temps, l'Etat des Seychelles a établi des zones où la pêche est interdite, mais continue d'autoriser l'exploration pétrolière dans ses aires marines protégées, et la construction d'une base nautique Indienne au sein d'un site du Patrimoine Mondial.⁴⁶

Au regard de ce bilan peu reluisant, il pourrait sembler facile de considérer la 'finance bleue' comme surcotée. Néanmoins, dans le contexte de l'espace océanique, les réformes légales initiées pour faciliter la conservation tournée vers le profit sont très significatives du fait qu'elles poursuivent l'enclosure historique des océans et donnent aux ONGs des rôles significatifs dans la gouvernance des AMPs. Alors que certains considèrent l'absence de propriété privée comme une limite à la génération de profit, « les initiatives de gouvernance océanique à large échelle construites autour de la PEM [Planification de l'Espace Maritime] et/ou les grandes AMPs pourraient être vues comme complémentaires pour résoudre la question de la propriété, dans le sens où elles cherchent à ordonner et rationaliser l'espace et les ressources océaniques, identifient des utilisateurs et des usages 'appropriés', et leurs garantissent de meilleures sécurités et/ou un accès sécurisé. »⁴⁷ Même si les retours sur investissements dans les zones de conservation marine finissent par ne pas être si élevés, étendre le contrôle légal sur ces zones à une nouvelle constellation d'acteurs – incluant des ONGs environnementales, des fondations philanthropiques et des 'investisseurs à impact social' – pourrait devenir bien plus lucratif sur le long terme. C'est un problème qui mérite d'être étudié de plus près dans les années à venir, alors que des vastes zones sont transformées en grandes AMPs.⁴⁸

ENCADRE 2

Kiribati : exploitation minière des fonds marins et Aires Marines Protégées au nom de la durabilité

L'ancien président des Kiribati, Anote Tong, a acquis une renommée internationale pour avoir mis fermement sur l'agenda international les conséquences de la montée du niveau de la mer pour les états insulaires du Pacifique. Cependant, les solutions qu'il propose pour résoudre ce terrible problème sont incluses dans le cadre de la croissance bleue, et ont été récemment décrites comme de l'« accaparement des fonds marins ».⁵³ Comme l'a remarqué Tong lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2014, « les océans jouent un rôle de pivot dans le développement durable de mon pays. Les charnières de notre vision du développement durable sont axées sur l'économie bleue, la conservation et la gestion durable de nos ressources marines et océaniques. »

Cette vision de l'économie bleue a aussi impliqué la création de concessions pour l'extraction minière en eau profonde dans de larges espaces de la ZEE des Kiribati.⁵⁴ D'autres secteurs, comme la petite pêche artisanale, ne font pas partie du programme national de l'économie bleue.⁵⁵ Bien que les impacts environnementaux soient encore peu compris, obtenir les éléments clés pour les éoliennes et les batteries photovoltaïques via l'extraction minière en eau profonde est décrit comme faisant partie de la nouvelle économie bleue basée sur les énergies propres. Comme l'explique un des anciens ministres des Kiribati : « [L'extraction minière en eau profonde] quelle histoire ironique ! D'abord ils nous disent que l'on a un problème parce que les pays occidentaux brûlent trop d'énergies fossiles non renouvelables et maintenant ces mêmes pays veulent prendre nos minéraux non renouvelables pour résoudre ce même problème ? »⁵⁶ Ces deux projets furent mis en place sans consultation publique. Comme le note un fonctionnaire public, « si toute cette activité avait été rendue publique, les gens, les médias, viendraient et questionneraient l'intégrité de notre gouvernement. De la conservation ici, et de l'exploitation minière à côté, enfin je veux dire, est-ce que ça rend nos intentions politiques crédibles ? »⁵⁷

La formule protéique

Les projections de la FAO et de l'OCDE indiquent que les captures globales de poisson sauvage ont stagné – à 90.9 million de tonnes en 2016⁵⁸ – et ont peu de chance d'augmenter dans les prochaines décennies. En comparaison, la production aquacole alimentaire était estimée à 80 millions de tonnes la même année, et va certainement augmenter de 2,1% par année dans le scénario 2030 de la FAO.

Dans le même temps, « une caractéristique commune du discours sur la croissance bleue est son ambivalence à propos de la pêche ».⁵⁹ Par exemple, les 5 secteurs de la croissance bleue cités par l'Union Européenne sont l'aquaculture, le tourisme côtier, les biotechnologies marines, l'énergie océanique, et l'exploitation minière des fonds marins.⁶⁰ De la même manière, comme le démontrent les exemples nationaux (voir encadrés 1-4), la pêche n'est généralement pas considérée comme centrale dans les nouveaux arrangements de l'espace océanique alimentés par

le programme de l'économie bleue. L'initiative Croissance Bleue de la FAO, cependant, est l'un des seuls projets mondiaux qui incluent la pêche en parallèle de l'aquaculture.

D'ailleurs, les impacts très sérieux de la surpêche, la destruction de l'habitat et la pollution de l'océan qui limitent les captures disponibles ajoutent au rôle marginal que la pêche joue dans la majorité des initiatives de la croissance bleue. « Ces tendances ont abouti à des discours politiques qui décrivent la pêche comme 'condamnée' ou sujette à 'un déclin inévitable' »⁶¹

C'est là qu'un problème apparaît : une demande croissante en protéines⁶² animales et des stocks de poisson sauvage en déclin. Développer l'aquaculture industrielle en la considérant comme le futur de la pêche semble être la formule protéique envisagée pour résoudre ce problème.

Dans les 30 dernières années, la production aquacole a explosé, devançant la croissance de la pêche à un taux moyen de 8,6% par an. L'aquaculture est désormais la source d'environ la moitié du poisson que nous consommons.⁶³ Il est vrai que ce secteur en croissance a fourni une formule protéique stable sur les 3 dernières décennies, mais il repose sur de forts intrants énergétiques et une augmentation des volumes de poisson, de soja, de colza, de tournesol et de blé utilisés pour nourrir le poisson d'aquaculture. De plus, il crée une série de problèmes sociaux et écologiques. Un problème inhérent à cette formule est sa dépendance à l'accroissement des volumes

de poisson sauvage capturés pour produire des volumes croissants d'espèces aquacoles. C'est particulièrement le cas pour la production d'espèces telles que les carpes, les crevettes marines, le saumon, le tilapia et d'autres espèces de poissons.⁶⁴ En 2016, près de 15 millions de tonnes de poisson sauvage, 13% des captures mondiales, furent utilisées pour produire de la farine de poisson⁶⁵, et l'augmentation de la production aquacole (espèces qui sont nourries aux farines de poisson et aux huiles de poisson) augmentera inévitablement la pression et la compétition pour les ressources en poisson sauvage.



Ce problème suscite aussi une question fondamentale : qui possède des droits sur les stocks de poisson? Les communautés de pêche locales pour qui le poisson représente un moyen d'existence et une alimentation saine et équilibrée, ou les compagnies transnationales qui exploitent les stocks de poissons pélagiques dans les eaux étrangères pour nourrir un secteur aquacole industriel en pleine expansion ? Comme expliqué dans le livret sur

l'Accaparement Mondial des Mers, « L'aquaculture est une autre dynamique par laquelle le contrôle sur les ressources aquatiques est capturé par les entreprises des produits de la mer, au détriment des personnes qui dépendent de ces ressources ».⁶⁶ Alors que le paradigme de la croissance bleue gagne du terrain, les communautés de pêcheurs artisans sont de plus en plus marginalisées.

La transition Turque vers l'aquaculture

Des éléments de connaissance à propos de l'industrie aquacole turque en rapide expansion révèlent que les grandes entreprises de pêche industrielle sont celles qui survivent à la transition, alors que la pression sur les stocks de poisson continue. Comme l'expliquent Ertör et Ortega-Cerdà : « Cette tendance transforme les pratiques de production des produits de la mer, de la capture vers l'élevage, ouvrant de nouvelles frontières au capital via de nouveaux types d'investissements »⁶⁷ Des changements réglementaires en Turquie encouragent la concentration au sein du secteur en rejetant les demandes d'investissements dans l'aquaculture marine de moins de 250 tonnes. Cette mesure, couplée à la grande quantité de capital demandée pour entrer dans un secteur qui s'intensifie rapidement résulte dans l'élimination directe ou indirecte des petites fermes aquacoles par des « compagnies et des fermes aquacoles de plus en plus grandes ». ⁶⁸ L'aquaculture en Turquie est passée de volumes de production de 1,500 poissons par ferme aquacole, dans des cages en bois de 4 mètres carrés dans les années 90 à un million de poisson par exploitation aquacole dans des cages circulaires de 50 mètres de diamètre. ⁶⁹ En résumé, la croissance rapide de l'aquaculture a exclu la production aquacole à petite échelle.

La relation entre la pêche et l'aquaculture est souvent envisagée comme si l'aquaculture allait sauver les océans des menaces écologiques causées par la surpêche. En fait, la dépendance aux anchois pour produire la farine de poisson nécessaire à l'aquaculture turque a augmenté la pression sur les stocks d'anchois en mer Noire. Comme l'explique un armateur industriel et producteur de farine de poisson en Turquie, « Elle [l'industrie aquacole] crée sa propre économie de pêche et augmente la pression sur les stocks de poisson au lieu de la diminuer. Ainsi, cela amène à un paradoxe entre la pêche et la production aquacole marine intensive. »⁷⁰ Le déferlement mondial de l'aquaculture célébré dans les politiques de la croissance bleue soulève de nombreuses questions quant aux impacts sociaux et environnementaux qui nécessitent des recherches plus approfondies. Mais il est clair qu'« au lieu de fournir une solution au déclin des stocks de pêche, l'aquaculture intensive d'espèces carnivores résout seulement la crise du capital à court terme, et son expansion finit par augmenter la pression sur les pêcheries. »⁷¹

La formule énergétique/extractive

Défini comme une réponse au changement climatique, le discours de l'Économie Bleue au niveau mondial se focalise fortement sur les industries émergentes : les énergies alternatives éoliennes et marémotrices ainsi que l'extraction des terres rares dans l'océan profond.⁷² En parallèle, l'industrie du pétrole et du gaz est un système tentaculaire et en expansion, qui représente l'une des plus grandes forces dans l'économie de l'océan (et dans l'économie mondiale). Comme l'illustre la figure de l'OCDE ci-dessous, le pétrole et le gaz offshore comptabilisaient presque 34% de la valeur totale des industries basées sur l'océan en 2010, soit à 510 millions de dollars USD. En comparaison, selon l'OCDE, la pêche industrielle représente 15 millions d'USD.⁷³

Bien que les figures varient d'un rapport et d'une agence à l'autre, le résultat est que la pêche industrielle représente une proportion presque insignifiante de l'économie océanique mondiale comparée aux hydrocarbures, et il est

prévu que cette différence augmente. Dans le même temps, la valeur de la pêche artisanale n'est pas comptabilisée, et les pêcheurs ne sont pas considérés comme des acteurs importants malgré le fait que leurs moyens d'existence et leurs droits humains dépendent de leur accès aux ressources marines.

L'impact écologique de l'extraction des hydrocarbures sur les océans (particulièrement depuis la marée noire de Deepwater horizon en 2010), et les effets plus larges des énergies fossiles et des émissions de dioxyde de carbone sur le climat sont désormais indéniables. Selon l'OCDE, « la mer est fluide et interconnectée. Implication : ce qui se passe à un endroit pourrait impacter ce qui se passe ailleurs, étant donné que les polluants et les espèces invasives sont transportées par les courants océaniques et/ou les navires à des distances bien plus grandes que sur terre. »⁷⁴

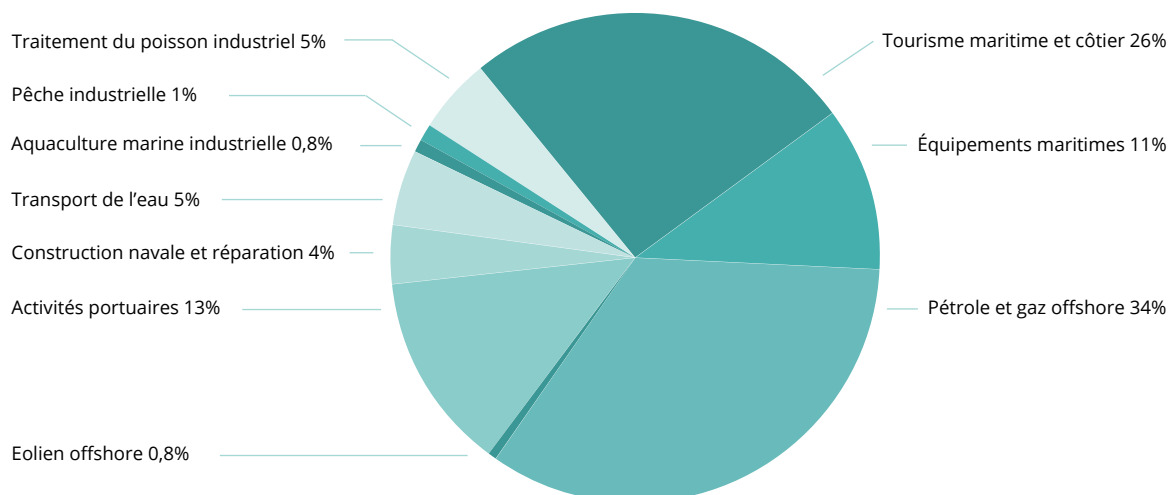


Selon Watts, le gigantesque réseau de puits, de pipelines et de pétroliers qui forment l'infrastructure pétrolière mondiale est responsable d'environ 40% des émissions mondiales de CO₂.⁷⁵ Dans son nouveau scénario politique,⁷⁶ l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime que « la demande en gaz naturel [va] augmenter d'au moins 50% [de 2016] à 2040 et la consommation de pétrole [va] continuer d'augmenter. » Il est prévu que l'exploration en eau profonde devienne le plus grand secteur de croissance dans la production d'hydrocarbures, avec en particulier la production de gaz offshore explosant de 69% (2,2% par an) entre 2016 et 2040.⁷⁷ En d'autres termes, « cet impératif conduit la frontière du pétrole aux limites du Globe, ou plus concrètement à une course effrénée vers le fond de l'océan. L'exploration en eau profonde est le nouveau mantra. »⁷⁸

Problème : comment promouvoir le supposé programme de durabilité sans se confronter au secteur du pétrole et du gaz ?

Cette tension centrale souligne l'importance de comprendre la relation entre l'industrie pétrolière et les espaces politiques de la croissance bleue (à différentes échelles). Ce problème empirique et contexte-spécifique mérite une investigation bien plus profonde qu'il n'est possible de le faire dans ce court dossier. Cependant, une étude initiale de ces questions (voir les encadrés 4 et 5) révèle que les politiques de croissance bleue au niveau national ne s'aventurent pas à mettre des limites au développement du pétrole et du gaz offshore. Au contraire, elles

Valeur ajoutée des industries océaniques en 2010 par industrie



Remarque: les pêcheries artisanales ne sont pas incluses dans cet aperçu.
Source: Chiffres basés sur la figure 1.2 et sur les données de l'OCDE (2016).

StatLink: <http://dx.doi.org/10.1787/888933334614>

essaient de tirer avantage des infrastructures et de l'expertise du pétrole et du gaz afin d'en transférer les capacités à d'autres secteurs. **La formule énergétique en d'autres termes : les politiques de croissance bleue allouent l'espace océanique à l'expansion des forages offshore, et fournissent des opportunités pour de nouveaux usages des infrastructures océaniques existantes.**

La faible attention et le manque d'engagement du public vis-à-vis de l'industrie du pétrole et du gaz minimise le caractère central de ce secteur de la gouvernance de l'océan, le mettant à l'abri des regards indiscrets. Des questions importantes subsistent à propos du rôle de la 'finance bleue' dans l'expansion des industries extractives dans l'océan (pétrole, gaz et terres rares).

ENCADRE 4

Les Pays Bas : l'énergie éolienne, la version officielle de forages offshore continuel

Le gouvernement des Pays Bas, un soutien public de l'initiative Croissance Bleue de la FAO a développé sa propre ligne directrice de conduite sur la Mer du Nord, 2016-2021 qui « est liée à la stratégie de la 'Croissance Bleue', axée sur la croissance durable dans les économies marines, maritimes et côtières, comme formulé par la Commission Européenne. »⁷⁹ En utilisant une opération de Planification de l'Espace Maritime, ce document politique cherche à clarifier comment seront délivrées des licences pour l'utilisation de l'espace maritime. Afin d'expliquer ces priorités, des scénarios présents et futurs pour chacun des secteurs d'activités de l'économie bleue sont décrits. L'accent est mis sur la « transition énergétique en mer »⁸⁰ des Pays Bas et sur le secteur éolien émergent comme preuves de l'importance donnée à la durabilité.

Les infrastructures existantes pour le pétrole et le gaz sont identifiées comme des sites potentiels d'investissements, à la fois pour la maintenance et la rénovation afin de les accommoder à l'énergie éolienne. Les deux industries énergétiques pourraient se soutenir via le partage d'héliports et d'autres infrastructures. Ce cas met en évidence certaines questions : dans quelle mesure les compagnies gazières et pétrolières (au Pays Bas et ailleurs) ne considèrent-elles l'entrée dans le développement des énergies alternatives de l'océan comme une protection contre l'effondrement des prix, ou comme une manière de continuer de contrôler et d'investir dans des infrastructures océaniques qui desservent aussi les forages offshore.

De manière révélatrice, les petits caractères révèlent très clairement que ce mouvement vers l'énergie alternative ne va en aucun cas limiter ou interrompre l'expansion de l'extraction pétrolière et gazière. Le document continue en reconnaissant que des intérêts divergents peuvent émerger, et fournit des conseils pour les fonctionnaires d'Etat qui doivent déterminer qui obtiendra une licence. Il est écrit que « le Cabinet donne la priorité aux activités d'intérêt national : le transport maritime, l'extraction pétrolière et gazière, le stockage de CO₂, la production d'énergie (éolienne) durable, l'extraction du sable et son ravitaillement, et la défense. »⁸¹ Dans la planification spatiale, tous les autres secteurs ont des zones allouées définies, alors que la pêche est assignée à la zone indéfinie qui n'est pas « fermée pour l'énergie et pour la nature. »⁸² En fait, le rapport explique très clairement que « du fait de la mise en place de l'énergie éolienne, la production d'énergie en mer prendra plus de place. Dans certains cas, les navires de pêche commerciale ou récréative devront modifier leur chemin, et les endroits accessibles pour la pêche diminueront. »⁸³

Le plan d'aménagement offre un outil quasiment chirurgical pour découper, attribuer au compte-goutte ou même accaparer l'accès aux ressources marines de leurs anciens utilisateurs. Sous la bannière d'une « transition énergétique en mer » vers l'énergie éolienne, la proposition n'est en réalité pas celle d'une transition territoriale d'un régime énergétique vers un autre. En même temps que l'énergie éolienne, il est prévu d'augmenter l'espace accordé au pétrole et au gaz, et par conséquent l'espace accordé à la pêche (à la fois la petite pêche et la pêche industrielle) va diminuer. Lorsque la situation deviendra critique, le gouvernement hollandais exprime clairement que la priorité sera donnée au pétrole et au gaz.



ENCADRE 5

Norvège : exporter vers d'autres pays l'empreinte carbone et l'expertise dans le marché du pétrole

Bien que seulement 2% du pétrole brut mondial soit originaire du plateau continental norvégien, ce pays est le troisième plus gros producteur de gaz naturel dans le monde, fournissant environ 25% de la consommation totale de l'Union Européenne.⁸⁴ Le gouvernement norvégien a fourni des financements pour l'initiative Croissance Bleue de la FAO, via son agence de développement, NORAD, et a incorporé le discours de la croissance bleue dans sa ligne politique nationale sur les océans. Cependant, cette ancienne puissance pétrolière européenne conserve le rôle que joue le pétrole dans sa stratégie océanique future. Comme l'explique la stratégie Océan 2017 du gouvernement : « La technologie du pétrole est centrale dans le développement de l'aquaculture marine et des énergies renouvelables marines. »⁸⁵ Au lieu de sortir du pétrole, la Norvège est essentiellement en train de multiplier par deux ses engagements sur le pétrole et le gaz tout en se positionnant comme le hub mondial de connaissance maritime qui fournit « des technologies et des compétences de l'industrie pétrolière à d'autres endroits/secteurs. »⁸⁶

Ce positionnement global est en lien avec la tendance générale du pays à repousser les énergies fossiles hors de ses frontières – à peu près tous les hydrocarbures norvégiens sont exportés, ce qui représente plus du tiers de la valeur totale des exportations norvégiennes – tout en verdissant l'utilisation de l'énergie sur le territoire.⁸⁷ La compagnie nationale Statoil a activement mené la charge pour développer des forages dans

l'Arctique du fait de la fonte des glaces, et a commencé à travailler sur 5 nouvelles explorations de puits de pétroles dans la mer des Barents en 2017. Cette même année, le directoire Norvégien du pétrole a confirmé que la production de pétrole avait augmenté pendant les trois dernières années et que le plateau continental norvégien produisait du gaz à des niveaux record. Ces taux ne devraient être stables que sur les prochaines années.⁸⁸ Comme le souligne Stratégie Océan Norvège, « le secteur pétrolier et gazier restera le marché principal pour les entreprises d'approvisionnement ».⁸⁹ Les exemples des Pays Bas, de la Norvège et de l'Afrique du Sud illustrent à quel point le cadre de la croissance bleue ne réussit pas à freiner l'extraction des énergies fossiles. Alors que le discours de la croissance bleue au niveau mondial (comme il fut par exemple exprimé lors de Rio+20 et dans l'Initiative Croissance Bleue de la FAO) cherche à mettre en évidence l'importance de la durabilité environnementale, il semble clair que les stratégies de la croissance bleue au niveau national ne parviennent pas à résoudre le problème primordial de la consommation d'énergies fossiles, et qu'en pratique le but soit d'accommoder l'expansion continue de l'industrie.

L'extraction minière en eau profonde : renforcer la croissance bleue ou ravager l'environnement sans connaître les conséquences

L'intérêt pour l'exploitation minière sur les fonds marins, ciblant particulièrement les terres rares, a augmenté ces dernières années. Selon l'OCDE, ceci s'explique économiquement par « la demande croissante et l'augmentation des prix » qui découle en particulier des 'énergies vertes' (par exemple les éoliennes et les batteries photovoltaïques qui dépendent de ces minéraux) et économiquement par l'intérêt de l'UE, entre autres, de se détacher des actuels pays sources : la Chine et la RDC. L'exploitation minière sur le fond marin est vue comme la solution à ces deux problèmes.⁹⁰ Comme exprimé par le directeur exécutif de Nautilus Mining, « le fond marin contient certaines des plus grandes accumulations de minéraux essentiels pour l'économie verte, dans des concentrations souvent bien supérieures à celles trouvées dans les terres, il est donc inévitable que nous récupérions des ressources essentielles sur le fond marin »⁹¹ Et début 2018, les secrétaire général de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (ISA) a déclaré « Nous sommes désormais à un stade où nous pouvons voir que les minéraux d'eau profonde peuvent fournir une source stable et sûre de minéraux importants [...] qui ont le potentiel pour fournir de manière écologique et bon marché un approvisionnement des minéraux nécessaires à stimuler l'économie intelligente, et qui pourraient aussi contribuer à l'Economie Bleue de nombreux Etats en voie de développement. »⁹²

De nombreux sites aujourd'hui destinés à l'extraction des terres rares se situent dans les eaux internationales. Comme établi dans UNCLOS, l'espace océanique au-delà de la zone des 200 miles (ZEE) est classé bien commun

de l'humanité et simplement défini comme « la Zone ». La Zone représente presque la moitié de la surface planétaire et est gouvernée par l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM). L'AIFM est constituée de 168 représentants d'Etats Membres, chacun d'eux désignant les 36 individus du Conseil Juridique et Technique (CJT) qui est chargé en retour de gérer les demandes d'accès et les permis pour l'exploitation minière. En général, le CJT se rassemble et prend les décisions à huis clos et ne révèle pas ce que les compagnies trouvent sur le fond des océans – même aux représentants des Etats membres de l'Autorité Internationale des Fonds Marins. Comme l'explique un observateur environnemental de l'AIFM, « Il y a [30] personnes qui prennent des décisions à huis clos pour la moitié de la planète. »⁹³ Comme l'a exprimé Kristina Gjerde, conseiller principal pour la haute mer de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), au conseil des membres de l'AIFM : « Il y a un gros risque que nous ne sachions pas ce que nous avons perdu avant que ce soit effectivement disparu »⁹⁴ Alors que l'AIFM va vers sa prochaine étape d'attribution de contrats d'exploration, « la tension entre les mandats duels -et conflictuels- de l'AIFM de promouvoir à la fois l'exploitation du fond de la mer qui est très peu connu et couvre environ la moitié de la planète, tout en assurant sa protection » devient de plus en plus évidente.⁹⁵

En plus de ce climat favorable à l'exploitation minière, des projets de réglementations de l'AIFM évoquent les priorités environnementales mais ne détaillent pas comment celles-ci seront prises en compte.⁹⁶ Selon le rapport de

l'OCDE, « même l'extraction minière en eau profonde la plus parcimonieuse perturberait l'environnement marin. Il est généralement admis que l'exploitation minière industrielle infligera une série de dégâts qui altèrera définitivement les océans profonds, mais jusqu'à maintenant il

n'y a pas de compréhension claire de ce que pourraient être ces impacts »⁹⁷ Dans le même temps les initiatives spécifiques de l'économie bleue débloquent des fonds et ouvrent leurs portes à des contractuels privés pour obtenir l'accès à l'espace océanique gouverné par l'AIFM.

ENCADRE 6

Les Petits Etats Insulaires en Développement : des promoteurs de l'exploitation minière en eau profonde

Bien que les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) fassent certainement parti des pays les plus impactés par le changement climatique, ils ont aussi été l'image d'Epinal de l'expansion de la Croissance Bleue via les démarches d'exploitation minière en eau profonde. En 2011, Robert G. Aisi, représentant permanent de la Papouasie Nouvelle Guinée aux Nations Unies, s'exprimant au nom des PEID⁹⁸ au comité de préparation de Rio+20 a déclaré : « De plus, nous considérons qu'un problème va devenir actuel dans la période qui suivra Rio+20, en relation à l'Economie Bleue, il s'agit de l'exploitation minière des grands fonds. Bien que l'extraction minière en eau profonde et les activités qui s'y rapportent puissent être une frontière assez nouvelle pour certains pays, nous voyons le développement de ce secteur comme incluant fortement l'Océan Pacifique et les PEID du Pacifique. »⁹⁹ Six ans plus tard en Juin 2017, la conférence des Océans des Nations Unies à New York a marqué le lancement du « partenariat d'engagement volontaire du DAESNU [département des affaires économiques et sociales de l'ONU] et de l'AIFM pour une initiative Abyssale de la croissance bleue. » Le partenariat est engagé vers une « quête de l'Economie Bleue à travers la promotion de bénéfices socio-économiques pour les pays en développement, dont les PEID » tout en augmentant les connaissances scientifiques et les capacités de recherche et en promouvant le concept d'économie bleue comme moyen de permettre aux PEID de « bénéficier pleinement du développement durable de leurs ressources minérales d'eau profonde. »¹⁰⁰

Une des manières clés pour les PEID de s'engager dans l'exploration minière profonde est de parrainer des entrepreneurs à la recherche de licences. Selon la politique de l'AIFM, quand des compagnies privées veulent des contrats d'exploration dans la Zone, elles doivent être parrainées par un état membre de l'AIFM et posséder une filiale dans l'Etat en question. En pratique, l'approche de parrainage donne l'opportunité aux entreprises minières d'obtenir des contrats via les PEID.

En août 2018, un total de 29 contrats pour l'exploration minière avait déjà été octroyé par l'AIFM.¹⁰¹ L'AIFM est actuellement en train de revoir son 'code de l'exploitation minière', qui régira ensuite l'allocation et la gestion des contrats d'exploitation. Jusqu'à alors, aucun n'avait été accordé. Sur les 29 contrats, la plupart sont parrainés par des grandes puissances comme la Chine, la Corée, le Japon, l'Inde, la Russie, le Brésil, le Royaume Uni, l'Allemagne et la France, qui fournissent souvent un accès à leurs propres organismes de recherche publiques, ou à leurs compagnies minières nationales.

Par exemple en 2012 la nation de Tonga a parrainé Tonga Offshore Mining Ltd. (TOML) pour l'exploitation de nodules polymétalliques dans la zone de fracture de Clarion-Clipperton (une zone de fracture sous-marine dans le Nord de l'Océan Pacifique). « TOML et le gouvernement tongien se sont arrangés sur la redevance suivante comme faisant partie de l'accord de parrainage : 1,25\$ par tonne sèche pour les 3 premiers millions de tonnes sèches de nodules extraits par an, et 0,75\$ par tonne sèche pour toutes les tonnes de minerais exportées au-delà de cette limite dans la même année »¹⁰² TOML est détenue à 100% par Nautilus Mineral, dont le siège est au Canada. Son plus gros actionnaire (qui détient 30,4% du capital) est MB Holding Company LLC., une compagnie multinationale de services dans le secteur des forages pétroliers et gaziers et des champs pétrolifères, basée dans le Sultanat d'Oman.

Les PEID ne sont pas les seuls à parrainer des intérêts transnationaux. UK Seabed Resources détient deux contrats d'exploration, parrainés par le Royaume Uni. Cependant, UK Seabed Resources est une filiale de Lockheed Marthin, une compagnie de sécurité et de défense basée aux Etats Unis. Les Etats Unis n'étant pas signataires d'UNCLOS, ils ne sont pas représentés au conseil de l'AIFM et ne peuvent donc pas parrainer leurs propres contractants.

Le Royaume Uni, l'Irlande du Nord et les îles Tonga fournissent effectivement des portes d'entrée vers les fonds marins à des compagnies minières transnationales. Et les propositions du DAESNU et de l'AIFM – comme l'initiative Abyssale pour la croissance bleue – clarifient la façon dont les PEID sont considérés dans l'économie bleue. Comme expliqué dans le document de réflexion de l'AIFM pour la conférence des Nations Unis sur l'Océan en 2017, les îles de Nauru, Kiribati, Tonga et Cooks ont parrainé de nouveaux contrats d'exploitation dans la Zone. La suite du document recommande une collaboration étroite entre des contractants privés, l'AIFM, et les Etats membres, « pour aider les Etats intéressés, et en particulier les PEID, à esquisser leurs cadres légaux régissant l'exploitation minière des fonds marins. »¹⁰³

Immobilisation du capital et investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'extraction

Il est difficile d'exprimer à quel point le pétrole et le gaz jouent un rôle important dans l'économie mondiale. La valeur totale du marché du pétrole et du gaz est de 3 trillions de dollars, et « les recettes des 5 plus grandes compagnies pétrolières réunies sont supérieures au PNB du continent africain tout entier. »¹⁰⁴ Mais derrière la trésorerie associée à l'échange de marchandises, il est important de souligner l'architecture gigantesque composée de machines, de technologies, d'infrastructures, de réseaux de transports dans lesquels le capital est investi. Selon Watts, cela équivaut à une valeur de 40 trillions de dollars. Il décrit le tableau ainsi :

Près de 5 millions de puits de pétrole ponctuent la surface de la terre (77 000 furent forés [en 2011], 4000 offshore) ; 3300 sont sous la mer, ponctuant la croûte terrestre du plateau continental, parfois à des milliers de mètres sous la surface. D'après certaines estimations, il y a plus de 40 000 champs pétrolifères en fonctionnement. Plus de 2 millions de kilomètres de pipelines recouvrent le globe en un vaste réseau de jonctions (180 000 kilomètres de pipelines en plus seront construits dans les quatre prochaines années, pour un coût de plus de 265 milliards de dollars), 75 000 kilomètres de lignes transportent le pétrole et le gaz sur les fonds marins. Il existe 6000 plateformes fixes, et 635 plateformes offshore (en 2011, le

nombre total de ces plateformes était de 1158 selon Baker Hughes). Chaque année, plus de 4 000 pétroliers transportent 2,42 milliards de pétrole et de produits pétroliers – un tiers du commerce maritime mondial ; plus de 80 unités flottantes de production et de stockage ont été installées ces cinq dernières années.¹⁰⁵

Ce vaste environnement construit, que Carton nome le « paysage des énergies fossiles »¹⁰⁶, crée sa propre inertie ou 'dépendance historique' (dépendance de parcours).¹⁰⁷ C'est parce que les énormes sommes de capital qui y sont 'fixées' (immobilisées) ont typiquement une longue période de retour sur investissement, que le paysage « exerce un pouvoir coercitif sur les usages futures. »¹⁰⁸ Cela dit, les capitalistes qui ont investi dans l'extraction des énergies fossiles ne vont pas facilement abandonner les profits qu'ils attendent de leurs investissements. En effet, des accords comme le Traité sur la Charte de l'Energie protègent activement de tels investissements – et même des investissements prévus – de tout type de décision politique qui pourrait affecter les profits espérés.¹⁰⁹ De cette manière, des investissements dans cet environnement construit interdisent le changement politique, parce qu'ils verrouillent une certaine logique dans le paysage. L'expansion est une clé pour assurer les retours sur investissement nécessaires à développer des systèmes aussi coûteux que l'extraction offshore.

Malgré ces niveaux d'investissement, le marché du pétrole a connu une chute des cours en 2014. De plus, la protestation publique grandissante contre le changement climatique cause des remous impliquant qu'il serait temps de venir à bout de notre addiction pour le pétrole. L'après 2014 a vu le retour de l'extraction terrestre du schiste, semant le doute quant à la quantité d'argent immobilisée dans les infrastructures offshore et les coûts comparativement plus élevés de l'extraction du pétrole et du gaz dans l'océan. Comme la relance du marché du pétrole et du gaz est attendue dans les années à venir, la croissance bleue fournit un cadre politique élégant pour que les investissements continuent dans les infrastructures multi-usages de l'océan, tout en permettant une nouvelle distribution de l'espace océanique pour l'expansion des forages offshore.

Les plateformes multi-usages sont une des propositions issues des cercles politiques de la croissance bleue qui pourraient faire économiser des sommes significatives aux compagnies pétrolières et aux contribuables. Les réserves de pétrole et de gaz sont vieillissantes, particulièrement en Europe, et sont sujettes aux provisions de la Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord Est (OSPAR) qui force les compagnies pétrolières à démanteler complètement toute infrastructure inactive.¹¹⁰ Entre 2017 et 2025, quelques 200 plateformes doivent disparaître, 2500 puits doivent être fermés, et 78 000 kilomètres de pipelines démantelés dans la mer du Nord.¹¹¹ Cette obligation est très complexe et très chère. Pour le Royaume Uni, le gouvernement estime que le coût sera de 39 milliards de livres sterling, alors que l'Organisation de recherche indépendante International Foundation calcule que le coût sera plus proche des 80 milliards.¹¹² Environ 10% des plateformes du Golfe du Mexique ont été abandonnées dans la mer via un programme national plateforme-récif.¹¹³ Au lieu d'en faire des récifs, les propositions actuelles pour la mer du Nord parlent d'explorer les possibilités de transformer les vieilles plateformes

pétrolières en installations aquacoles ou en parcs éoliens.¹¹⁴ Le défi principal est de contourner la convention OSPAR, qui ordonne aux pays signataires de démanteler leurs infrastructures pétrolières.¹¹⁵ Si de tels obstacles légaux peuvent être évités, les recommandations politiques de la croissance bleue comme la transition et l'évolution vers des plateformes multi-usages¹¹⁶ représentent des voies par lesquelles le capital peut être libéré pour des investissements dans d'autres types de nouveaux de projets offshore, qui sont aussi prioritaires dans les projets de planification de l'espace maritime.

Dans les eaux profondes, la grandeur de l'opportunité économique que représente l'extraction des terres rares pour les industries extractives des fonds marins reste à prouver. Bien que la technologie se développe rapidement, l'exploration requiert de nombreux investissements préalables : financer un navire de recherche et un véhicule télécommandé qui puisse atteindre les sources sous-marines demande environ 75 000 dollars par jour.¹¹⁷ Jusqu'à ce que les règles de l'exploitation définies par l'AIFM soient claires, ces investissements sont peu probables. Kris Van Nijen, gestionnaire général de Sea Mineral Resources explique : « On parle de centaines de millions de dollars. Si nous ne savons pas comment nous serons réglementés dans le futur, nous ne pouvons pas investir ces sommes. »¹¹⁸

En aucun cas la formule bleue n'est complète. L'Economie Bleue peut-elle susciter les financements requis pour des investissements continus dans les infrastructures océaniques ? Et sinon, d'où viendront ces investissements ? Peut-être que le dynamisme de la croissance bleue va surtout fournir l'impulsion nécessaire à dépasser les obstacles légaux à l'accumulation du capital (comme les obligations OSPAR ou le code minier de l'AIFM) ? Ces questions méritent une recherche approfondie et un positionnement politique et social, étant donné que le programme de la croissance bleue est mis en place au niveau national.

Conclusions

Le concept de Croissance Bleue est large et ambigu, siège de nombreuses visions et idéologies. Ce flou a permis d'attirer une coalition hétéroclite d'acteurs, qui peuvent tous projeter leurs propres interprétations sur ces programmes politiques. Pour certains il s'agit de conservation et d'énergies renouvelables, alors qu'en pratique les forages offshore restent intacts. Enrober la croissance bleue d'une couche de durabilité aide à calmer les inquiétudes grandissantes face au réchauffement climatique, et devient profitable grâce au tourisme durable et aux Aires Marines Protégées (AMPs) à grande échelle. C'est la formule de conservation.

Pour d'autres, il s'agit d'une transition vers l'aquaculture, qui transfère l'espace océanique à d'autres usages et évite d'avoir à gérer le problème du déclin des stocks de poisson, et le besoin croissant de nourriture issue de la pêche ou d'autres ingrédients comme le soja, le colza, le tournesol et le blé. C'est la formule protéique.

Finalement, la planification de l'espace maritime au niveau national met concrètement en priorité les secteurs qui génèrent le plus gros profit, en particulier le pétrole, le gaz, le transport maritime et l'exploitation minière. Cette approche offre aussi plus de possibilités pour profiter des infrastructures existantes et de l'expertise dans le développement des énergies alternatives et de l'aquaculture. C'est la formule énergétique/extractive.

Aussi compréhensible que soit l'agenda de la croissance Bleue, des contradictions écologiques et sociales inconciliables demeurent. Et les conflits environnementaux et sociaux seront accentués, aussi longtemps que ces contradictions demeureront. Comme avec les précédentes instances historiques d'enclosures et de changements dans les régimes de régulation, les chefs d'Etat semblent essentiellement voir la croissance bleue comme un moyen de résoudre les conflits entre des industries océaniques en compétition. Et cela se passe dans le contexte de l'impératif coercitif à assurer que les composantes des taux de croissance sont nécessaires par tous les moyens.¹¹⁹

La Croissance Bleue se manifeste ainsi comme un exercice d'équilibriste qui consiste à définir ces tentatives comme 'durables' et dans l'intérêt de tous. Cependant, il est important de surligner que les millions de gens qui jusqu'à présent dépendent de l'espace marin pour leurs vies

et leurs moyens d'existence -particulièrement les petits pêcheurs artisans- n'ont pour la majorité pas été invités à la fête bleue. Cela pose des questions politiques très compliquées pour les mouvements de pêcheurs et leurs alliés. Certains essaient d'obtenir une invitation pour se joindre à l'économie bleue, en croyant que c'est la voie la plus sûre pour sécuriser leurs droits à leurs zones de pêche. D'autres au contraire sont plus sceptiques, car ils ont été témoins de la façon avec laquelle le programme de la croissance bleue pousse les pêcheurs artisans au bord de la falaise.

Coexister avec le développement toujours plus grand des industries de l'océan n'est pas facile pour les pêcheurs : les espaces desquelles ils dépendent pour leurs moyens d'existence sont rapidement envahis par des plans pour de nouveaux ports, des installations touristiques, des voies de transport maritime, et de nouvelles exploitations aquacoles. Et si arrivent à défendre une zone particulière, l'impact combiné de la construction, de la contamination et du changement climatique signifie qu'il est de moins en moins probable que cette zone soit poissonneuse. Pour survivre, ils doivent aller toujours plus loin en mer, ce qui augmente leurs dépenses en carburant ainsi que leur exposition aux dangers de l'océan et aux conflits possibles avec les flottes de pêche industrielles. Pour beaucoup, la pêche n'est plus viable.

Au regard des stocks de pêche qui s'effondrent déjà, le besoin d'une approche de la pêche avec une sensibilité environnementale et sociale va augmenter. C'est plus évident pour les petits pêcheurs artisans que pour les autres, mais les termes d'entrée dans la fête de la croissance bleue font qu'il est impossible pour les pêcheurs de survivre et de se conformer à de tels standards. C'est là que se cache le terrible secret au cœur de la croissance bleue : l'appétit pour le pétrole, le gaz, les minéraux, les protéines et la conservation qui nourrissent et forment ce programme, est fondamentalement non durable. Le contrat tripartite avec les formules de conservation, de protéine et d'énergie/extraction qui ont été mélangés échoue à résoudre les causes fondamentales de la dégradation de l'environnement -incluant le changement climatique - et condamne la population de pêcheurs artisans à un futur de plus en plus désespéré : un espace réduit et moins de poissons.

Notes de fin d'ouvrage

- 1 Les autres thèmes importants sont la navigation et les activités portuaires, les biotechnologies et le développement des infrastructures côtières.
- 2 Cette formulation s'inspire des travaux de David Harvey sur la «solution spatiale» ou « spatial fix » : fixation spatiale. Selon Harvey (2001), la solution spatiale se réfère simplement à la volonté insatiable du capitalisme de résoudre ses tendances de crise internes par l'expansion géographique et la restructuration géographique (p. 24). Les travaux ultérieurs (2017) de Ekers et Prudham sur la fixation socioécologique soulignent également les importantes façons dont la fixation spatiale du capital façonne et est façonnée à la fois par la production de la nature et par la lutte sociale. Cependant, nous reconnaissons également que notre utilisation de ce terme est exploratoire et nécessite certainement un développement conceptuel plus poussé. Néanmoins, nous considérons qu'il s'agit d'un cadre important pour susciter une réflexion politique critique et des recherches plus approfondies sur les intérêts économiques et les mécanismes d'accumulation de capital enchâssés dans le programme de croissance bleue.
- 3 Silver, J. et al., (1 June 2015). Blue Economy and Competing Discourses in International Oceans Governance. *The Journal of Environment & Development* 24, no. 2, 135–60. Available at: <https://doi.org/10.1177/1070496515580797>.
- 4 Steinberg, P. (2001). *The Social Construction of the Ocean*. Cambridge: Cambridge University Press.
- 5 WFFP et al. (2014). *The global ocean grab: a primer*. Amsterdam: Transnational Institute.
- 6 Pour une discussion sur 'la convergence des crises' et l'accaparement des ressources, see McMichael, P. (2012) The land grab and corporate food regime restructuring. *Journal of Peasant Studies*, 39 (3-4), 681-701 as well as Borras et al. (2012) Land grabbing in Latin America and the Caribbean. *Journal of Peasant Studies*, 39 (3-4), 845-872. For an intervention on Ocean Grabbing, see Bennett et al. 2015 Ocean Grabbing, *Marine Policy*, 57, 61-68
- 7 Campling, L. & Colás, A. (2018). Capitalism and the sea: Sovereignty, territory and appropriation in the global ocean. *Environment and Planning D: Society and Space*, 36 (4), 776-794.
- 8 Steinberg, P. (1999). The maritime mystique: sustainable development, capital mobility and nostalgia in the world ocean. *Environment and Planning D: Society and Space* 17: 401-426.
- 9 Steinberg, 1999.
- 10 http://www.un.org/depts/los/convention_agreements/convention_historical_perspective.htm
- 11 http://www.un.org/depts/los/reference_files/status2018.pdf
- 12 [https://www.un.org/Depts/los/convention_agreements/convention_historical_perspective.htm#Key provisions](https://www.un.org/Depts/los/convention_agreements/convention_historical_perspective.htm#Key%20provisions)
- 13 Campling, L. & Havice, E. (2014). The problem of property in industrial fisheries. *Journal of Peasant Studies*, 41 (5), 707-727.
- 14 [http://www.un.org/depts/los/convention_agreements/convention_historical_perspective.htm#Setting Limits](http://www.un.org/depts/los/convention_agreements/convention_historical_perspective.htm#Setting%20Limits)
- 15 data extracted from <http://www.marineregions.org>
- 16 Steinberg, 1999.
- 17 Ibid, 413.
- 18 Ibid, 413.
- 19 *Rio Ocean Declaration*. (2012). Co-Chairs' Statement of The Oceans Day at Rio+20. Accessed on 17 May 2018: http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/pdf_Rio_Ocean_Declaration_2012.pdf
- 20 Silver et al, 137.
- 21 Silver et al., 137.
- 22 Voyer, M., Quirk, G., McIlgorm, A. & Azmi, K. (2018). Shades of blue: what do competing interpretations of the Blue Economy mean for oceans governance? *Journal of Environmental Policy & Planning*, 20:5, 595-616. Available at: <https://doi.org/10.1080/1523908X.2018.1473153>
- 23 Clark Howard, B. (2018). Blue growth: Stakeholder perspectives. *Marine Policy*, Volume 87, 375-377. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.11.002>
- 24 E.g. the Seychelles' Ministry of Finance, Trade and the *Blue Economy* and Kenya's State Department of Fisheries and *Blue Economy* under the Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries.
- 25 For more on the BGI, see Barbesgaard, M. (2018). Blue growth: savior or ocean grabbing? *Journal of Peasant Studies*, 45(1), 130-149. Available at: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03066150.2017.1377186>
- 26 Voir The blue economy: Growth, opportunity and a sustainable ocean economy. (2015). Economist Intelligence Unit Briefing paper for the World Ocean Summit 2015. Available at: [https://www.eiuperspectives.economist.com/sites/default/files/images/Blue Economy_briefing paper_WOS2015.pdf](https://www.eiuperspectives.economist.com/sites/default/files/images/Blue%20Economy_briefing_paper_WOS2015.pdf)
- 27 Pour une critique, voir Lander, E. (2011). *The Green Economy: The world in sheep's clothing*. Amsterdam: TNI. Available at: <https://www.tni.org/files/download/green-economy.pdf>
- 28 <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>
- 29 <https://www.nrdc.org/stories/ocean-pollution-dirty-facts>
- 30 Ugarte, S. et al., (2017). SDGs mean business: how credible standards can help companies deliver the 2030 agenda. *The Global Goals For Sustainable Development*, Gland, Switzerland: WWF and ISEAL Alliance, 12. Available at https://www.standardsimpacts.org/sites/default/files/WWF_ISEAL_SDG_2017.pdf
- 31 McAfee, K. (2016). Green economy and carbon markets for conservation and development: A critical view. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 16 (3), 333-353.
- 32 McAfee, K. (2016). The contradictory logic of global ecosystem services markets. *Development and Change*, 43 (1), 105-131.
- 33 Robertson, M. (2006). The nature that capital can see: science, state, and market in the commodification of ecosystem services. *Environment and Planning D: Society and Space*, 24 (3), 367-387.
- 34 McAfee, K. (1999). Selling Nature to Save It? Biodiversity and Green Developmentalism. *Environment and Planning D: Society and Space* 17, no. 2, 133-54.
- 35 Silver et al.
- 36 Ugarte et al., 13.
- 37 Silver et al., 5.
- 38 Directorate-General for the Environment of the European Commission. (November 2017). A New Ocean of Commitments. *Environment for Europeans*, 4.

- 39 Silver et al., 5.
- 40 Credit Suisse, WWF, and McKinsey & Company (2014). Conservation Finance: Moving beyond donor funding toward an investor-driven approach. Switzerland, 24. Available at: <https://www.cbd.int/financial/privatesector/g-private-wwf.pdf>
- 41 Brumbaugh, R. & Patil, P. (22 May 2017). Sustainable Tourism Can Drive the Blue Economy: Investing in Ocean Health Is Synonymous with Generating Ocean Wealth. World Bank Blog *Voices: Perspectives on Development*. Available at: <https://blogs.worldbank.org/voices/Sustainable-Tourism-Can-Drive-the-Blue-Economy>
- 42 Brumbaugh & Patil, 2017.
- 43 Standing, A. (August 2018). Meet Bond...Blue Bond; Saving your fish or bankrupting the oceans? Brussels: Coalition for Fair Fisheries Arrangements, 15. Available at: <https://static1.squarespace.com/static/517fe876e4b03c6b86a4b81b/t/5ad19b9c352f53c87a025ef5/1523686354723/CFFA+paper-Blue+Bonds.pdf>
- 44 Hoegh-Guldberg, O. (2015). Reviving the Ocean Economy: The case for action. Geneva: WWF International, 44.
- 45 Silver & Campbell, 2018.
- 46 Standing, 11.
- 47 Standing, 26.
- 48 Silver & Campbell, 5.
- 49 Giron, Y. (2018). The other side of large-scale, no-take, marine protected areas in the Pacific Ocean. From Fache, E. and Pauwels, S. (eds) Fisheries in the Pacific. *The challenges of governance and sustainability*. Marseille, France: Cahiers du Credo, 77-117.
- 50 <http://www.thepresidency.gov.za/speeches/address-his-excellency-president-jacob-zuma-progress-made-respect-implementation-operation>
- 51 <https://www.abef2018.com/press-release/2018/3/23/example-media-item>
- 52 Potgieter, T., (2018). Oceans economy, blue economy, and security: notes on the South African potential and developments, *Journal of the Indian Ocean Region*, 14:1, 49-70.
- 53 <https://www.operationphakisa.gov.za/operations/oel/oilgas/pages/default.aspx>
- 54 Mallin, M.F. (23 April 2018). From Sea-Level Rise to Seabed Grabbing: The Political Economy of Climate Change in Kiribati. *Marine Policy*. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2018.04.021>
- 55 Mallin, 2018.
- 56 Mallin, 2018.
- 57 Quoted in Mallin, 2018.
- 58 Quoted in Mallin, 2018.
- 59 FAO. (2018). The State of World Fisheries and Aquaculture 2018: Meeting the sustainable development goals. Rome, Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
- 60 Boonstra, W.J., Valman, M. & Björkvik, E. (1 January 2018). A Sea of Many Colours – How Relevant Is Blue Growth for Capture Fisheries in the Global North, and Vice Versa? *Marine Policy* 87, 342. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.09.007>
- 61 Belton, B. and S. H. Thilsted. 2014. Fisheries in transition: Food and nutrition security implications for the global South. *Global Food Security*, 3(1), 59–66. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2013.10.001>
- 62 Ibid
- 63 Des institutions mondiales comme le Forum Economique Mondial (<https://www.weforum.org/agenda/2018/09/5-ways-to-guarantee-sustainable-aquaculture/>) et la FAO (The State of World Fisheries and Aquaculture 2018) prédisent l'augmentation de la demande en produits de la mer au niveau mondial
- 64 FAO. (2014 & 2016). Cited in Ertör, I. & Ortega-Cerdà, M. The Expansion of Intensive Marine Aquaculture in Turkey: The Next-to-last Commodity Frontier? *Journal of Agrarian Change*, 2. Accessed 14 August 2018: <https://doi.org/10.1111/joac.12283>
- 65 Table 3 in Tacon, A.G.J. & Metian, M.. (2008). Global overview on the use of fish meal and fish oil in industrially compounded aquafeeds: Trends and future prospects. *Aquaculture* 285, 146–158.
- 66 FAO. (2018). The State of World Fisheries and Aquaculture 2018: Meeting the sustainable development goals. Rome, Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
- 67 TNI, Afrika Kontakt & Masifundise. (2014). The Global Ocean Grab: A Primer. Amsterdam: The Transnational Institute.
- 68 Ertör & Ortega-Cerdà, 2.
- 69 Ertör & Ortega-Cerdà, 11.
- 70 Ertör & Ortega-Cerdà, 9.
- 71 Ertör & Ortega-Cerdà, 12.
- 72 Ertör & Ortega-Cerdà, 14.
- 73 Domaines d'action de la Conférence Nos Océans 2017: «Le potentiel inexploité est énorme. Des domaines tels que l'aquaculture, les énergies renouvelables offshore, les biotechnologies bleues, le tourisme côtier et les ressources minérales marines constituent des opportunités majeures pour favoriser la croissance bleue et promouvoir un développement inclusif en générant de nouvelles opportunités d'emploi.» <https://www.ourocean2017.org/areas-action>
- 74 OECD. (2016). The Ocean Economy in 2030. Paris: OECD Publishing. Available at: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251724-en>
- 75 OECD 2016, 20
- 76 Watts, M. (2012). A Tale of Two Gulfs: Life, Death, and Dispossession along Two Oil Frontiers. *American Quarterly* 64, no. 3, 441. <https://doi.org/10.1353/eq.2012.0039>
- 77 Le scénario de nouvelles politiques de l'Agence internationale de l'énergie explore l'évolution du système énergétique mondial conformément aux cadres politiques existants et aux intentions annoncées.
- 78 IEA (2017). Offshore Energy Outlook 2017. International Energy Agency, Paris. http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2017Special_Report_OffshoreEnergyOutlook.pdf
- 79 Watts, 441.
- 80 Government of the Netherlands. (2015). Policy Document on the North Sea 2016-2021. 19. Available at: <https://www.government.nl/documents/policy-notes/2015/12/15/policy-document-on-the-north-sea-2016-2021-printversie>
- 81 Ibid., 7.
- 82 Ibid., 95.
- 83 Dutch Government. Policy Document on the North Sea 2016-2021. 34.
- 84 Ibid., 26.

- 85 <https://www.norskpetroleum.no/en/production-and-exports/exports-of-oil-and-gas/>
- 86 Norwegian Ministry of Trade, Industry and Fisheries & Norwegian Ministry of Petroleum and Energy. (2017). New Growth, Proud History; The Norwegian Government's Ocean Strategy. 6. Available at: <https://www.regjeringen.no/contentassets/00f5d674cb684873844bf3c0b19e0511/the-norwegian-governments-ocean-strategy---new-growth-proud-history.pdf>
- 87 Ibid., 17.
- 88 Sengupta, S. (22 December 2017). Both Climate Leader and Oil Giant? A Norwegian Paradox. *The New York Times*, section World. Available at: <https://www.nytimes.com/2017/06/17/world/europe/norway-climate-oil.html>
- 89 <https://www.regjeringen.no/contentassets/00f5d674cb684873844bf3c0b19e0511/the-norwegian-governments-ocean-strategy---new-growth-proud-history.pdf>
- 90 Norwegian Ministry of Trade, Industry and Fisheries & Norwegian Ministry of Petroleum and Energy, 17.
- 91 <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251724-en> p 37
- 92 Une société canadienne d'exploitation minière en eaux profondes, à l'avant-garde du secteur, est sur le point de lancer la production dans la zone économique exclusive de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2019. Pour en savoir plus : <https://www.theguardian.com/environment/2017/jun/04/is-deep-sea-mining-vital-for-greener-future-even-if-it-means-destroying-precious-ecosystems>
- 93 ISA Secretary General speech on 12 February 2018, London: http://dsmobserver.com/wp-content/uploads/2018/03/sg-statement_0-1.pdf
- 94 Woody, T. (6 September 2017). Seabed Mining: The 30 People Who Could Decide the Fate of the Deep Ocean. *News Deeply* (blog). Available at: <https://www.newsdeeply.com/oceans/articles/2017/09/06/seabed-mining-the-24-people-who-could-decide-the-fate-of-the-deep-ocean>
- 95 <https://www.newsdeeply.com/oceans/articles/2017/09/06/seabed-mining-the-24-people-who-could-decide-the-fate-of-the-deep-ocean>
- 96 Woody, T. (25 July 2018). Hurry Up and Wait: Big Decisions on Seabed Mining Remain Unresolved. *News Deeply* (blog). Available at: <https://www.newsdeeply.com/oceans/articles/2018/07/25/hurry-up-and-wait-big-decisions-on-seabed-mining-remain-unresolved>.
- 97 Ibid.
- 98 Hannington cited in OECD (2016). *The Ocean Economy in 2030*. Paris: OECD Publishing. Available at: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251724-en>
- 99 Fiji, the Republic of the Marshall Islands, the Federated States of Micronesia, Nauru, Palau, Samoa, Solomon Islands, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Papua New Guinea, joined by the Republic of Maldives and Timor-Leste.
- 100 IL. M. Robert G. Aisi, représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'ONU, s'exprimant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEID du Pacifique) représentés aux Nations Unies, à savoir les Fidji, la République des Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Nauru, Palaos, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon propre pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous sommes honorés d'être rejoints également par la République des Maldives et le Timor-Leste. 2011. Available at: <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18805PSIDS.pdf>
- 101 <https://www.isa.org.jm/news/isa-co-organizes-side-event-raise-awareness-potential-benefits-small-island-developing-states>
- 102 <https://www.isa.org.jm/deep-seabed-minerals-contractors/overview>
- 103 http://www.nautilusminerals.com/irm/PDF/1107_0/NautilusMineralsDefines410milliontonneInferredMineralpg3
- 104 <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/13424Inputs%20to%20concept%20papers%20ISA%2022.03.2017.pdf>
- 105 Coll cited in Watts, 441.
- 106 Watts, 441.
- 107 Carton, W. (2017). Dancing to the Rhythms of the Fossil Fuel Landscape: Landscape Inertia and the Temporal Limits to Market-Based Climate Policy. *Antipode*, 49 (1), 43-61.
- 108 Mitchell, D. (2012). They Saved the Crops: Labor, Landscape, and Struggle Over Industrial Farming in Bracero-Era California, *Geographies of Justice and Social Transformation*, Athens and London: University of Georgia Press, 167.
- 109 Harvey, D. (2006). *Limits to Capital*. London: Verso, 220.
- 110 Par exemple, Rockhopper, une compagnie pétrolière et gazière basée au Royaume-Uni, a poursuivi l'Italie en justice en raison du refus de l'État de concéder une concession de forage en mer dans la mer Adriatique. Voir Eberhardt, P., Olivet, C. et Steinfors, L. (2018). Un traité pour tout régir: le Traité sur la Charte de l'énergie, qui est en constante évolution, et le pouvoir qu'il donne aux entreprises de mettre un terme à la transition énergétique. Brussels/Amsterdam: Corporate Europe Observatory and Transnational Institute, 14.
- 111 <https://www.ospar.org/convention/text>
- 112 Pascual, M. & Greenhill, L. (16 February 2018). MSP as a Tool to Support Blue Growth. Sector Fiche: Oil and Gas. Brussels: European MSP Platform for the European Commission Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries, Sustainable Projects, ECORYS, Thetis, University of Liverpool, NIMRD and Seascope Consultants, 191. Available at: https://www.msp-platform.eu/sites/default/files/mspforbluegrowth_sectorfiche_oilgas.pdf
- 113 Gabbatiss, J. (29 April 2018). Cost of Dismantling North Sea Oil and Gas Likely to Be Double Government Target. *The Independent*. Available at: <https://www.independent.co.uk/environment/fossil-fuels-north-sea-oil-gas-decommission-cost-double-government-a8326046.html>
- 114 Salardi, E. et al. (20 February 2018). A New Economic And Ecological Concept For Offshore Decommissioning. *Exploration & Production*. Available at: <https://www.epmag.com/new-economic-and-ecological-concept-offshore-decommissioning-1684901>
- 115 Pascual & Greenhill, 2018.
- 116 Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Iceland, Ireland, the Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland along with Luxembourg and Switzerland.
- 117 <http://www.vliz.be/projects/mermaidproject/>
- 118 Woody, T. (25 July 2018). Hurry Up and Wait: Big Decisions on Seabed Mining Remain Unresolved. *News Deeply* (blog). Available at: <https://www.newsdeeply.com/oceans/articles/2018/07/25/hurry-up-and-wait-big-decisions-on-seabed-mining-remain-unresolved>.
- 119 Ibid.



Le Transnational Institute (TNI) est un institut de recherche et de plaidoyer international engagé pour la construction d'une planète juste, démocratique et durable. Depuis plus de 40 ans, TNI est un espace de connexion entre mouvements sociaux, universitaires engagés et décideurs politiques.

www.TNI.org